

paux membres de l'opposition, entrèrent dans le cabinet que présidait Sir Etienne Taché et dont John A. Macdonald et Georges E. Cartier étaient les figures principales.

A la même époque, un mouvement quelque peu similaire se produisait dans les provinces maritimes qui, à l'exception de Terre-Neuve, avaient été autrefois réunies sous un seul gouvernement, celui de la Nouvelle-Ecosse. En 1769, l'Ile du Prince-Edouard avait été autorisée à s'administrer elle-même et, quinze ans plus tard, le Nouveau-Brunswick s'était, à son tour, séparé du groupe. Mais quelques hommes prévoyants et éclairés exprimaient l'opinion que cette décentralisation, quoique facilitant l'administration par les autorités impériales, engendrait de mesquines jalousies et une étroitesse de vues qui ne pouvaient que contrarier le progrès et le développement d'un pays, que ses ressources naturelles et sa situation géographique destinaient à jouer un rôle important parmi les nations de l'univers. Parmi ceux-ci, les esprits les plus hardis envisageaient une union embrassant toute l'Amérique Britannique du Nord; toutefois, de multiples ajournements, les fréquentes crises gouvernementales et les constants changements de politique qui se produisaient dans les autres provinces amenèrent les populations de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard à perdre tout espoir d'un arrangement avec le Canada. Elles résolurent, par conséquent, de confiner leurs efforts à un projet d'union entre elles et, à cette fin, les législatures des provinces maritimes autorisèrent leurs gouvernements respectifs à conférer ensemble sur l'opportunité d'une union entre ces trois provinces.

Ceci arrivait fort à propos pour le nouveau gouvernement de coalition du Canada qui, précisément, était à l'affût d'une occasion propice lui permettant d'ouvrir des négociations avec les autres colonies britanniques à ce sujet. Apprenant la détermination prise par les gouvernements des provinces maritimes, il demanda et obtint l'autorisation d'exposer ses vues devant la Conférence Maritime qui devait se réunir à Charlottetown le 1er septembre 1864. ⁽¹⁾

A cette conférence, la Nouvelle-Ecosse était représentée par l'hon. Charles Tupper, premier ministre et secrétaire provincial; l'hon. W. A. Henry, ministre de la justice; l'hon. R. B. Dickey, M.C.L.; l'hon. Jonathan McCully, M.C.L., et Adams G. Archibald.

Le Nouveau-Brunswick était représenté par l'hon. S. L. Tilley, premier ministre et secrétaire provincial; l'hon. J. M. Johnson, M.A.L. et ministre de la justice; l'hon. John H. Gray, M.A.L.; l'hon. E. B. Chandler, M.C.L., et l'hon. W. H. Steeves, M.C.L.

Les représentants de l'Ile du Prince-Edouard étaient l'hon. (colonel) John Hamilton Gray, M.A.L., président du Conseil Exécutif; l'hon. Edward Palmer, M.C.L., ministre de la justice; l'hon. W. H. Pope, M.A.L., Secrétaire Colonial; l'hon. George Coles, M.A.L. et l'hon. A. A. Macdonald, M.C.L.

¹ La gravure de la page 4 représente une plaque de bronze commémorative, placée dans l'ancienne salle du Conseil Législatif, Edifice Provincial, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, en 1914, lors du cinquantième anniversaire de la séance du 1er septembre 1864. Le Major A. A. Bartlett, de Charlottetown, a bien voulu nous en prêter une photographie, que nous reproduisons.